

**COMPTE-RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Du 22 Juin 2022**

**Présents :**

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Jessica ANNE, Patricia SAUMANDE

Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Christophe GONÇALVES, Sébastien ROUGET

**Procurations :**

Christophe ALAUZET donne procuration à Patricia TESTA

Philippe CARAUD donne procuration Virginie ARSEGUEL

Jessica ANNE donne procuration à Sébastien ROUGET

**Absents :**

Anna PAZ, Jean François FONQUERGNE

**Secrétaire :**

Virginie ARSEGUEL

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

**1. Création de poste d'emplois saisonniers**

Madame le Maire nous rappelle que cette année nous allons avoir besoin de saisonniers car les fêtes et d'autres manifestations vont avoir lieu dans nos villages.

Proposition de créer 5 postes car nous avons reçu 5 candidatures (étudiants majeurs de la Commune). Cette année, nous proposerons des contrats de 3 semaines, du lundi au vendredi, en juillet et août.

Le Conseil approuve à l'unanimité

**2. Etat d'assiette et destination des coupes de bois**

L'ONF propose une coupe de bois sur Croquié à destination de la vente pour l'année 2023 (parcelle au TRAUCADOU côté ST PAUL)

Le Conseil approuve à l'unanimité.

**3. Marché public : Désignation du transporteur scolaire**

Madame le Maire nous rappelle que tous les 3 ans, il faut relancer le marché du transport scolaire L'année dernière nous avons prorogé la convention de transport avec KEOLIS pour une année supplémentaire afin de correspondre au marché de la Région.

Suite à l'appel d'offres : 7 dossiers de candidature ont été retirés mais seul 1 a répondu KEOLIS.

Tarifs proposés du 01/09/2022 au 31/08/2025 :

Pour les lundis, mardis, jeudis, vendredis : 239 euros HT à la journée (précédemment 210 euros)

Pour les mercredis : 158 euros HT pour la journée (précédemment 140 euros)

Transport piscine : 90 euros HT (77,50 euros avant) ; pour 2 ou 3 rotations : 170 euros (155 euros avant)

Transport Gym : 48 euros (42 euros précédemment)

Le Conseil approuve à l'unanimité

#### **4. Modification et fusion des régies de recettes ventes photocopies et locations salle et matériel**

Sur proposition de la DGFIP nous avons des régies de recettes fonctionnant avec peu de montant en espèces : photocopies, location de salle et marché de plein vent ; on nous propose donc de fusionner ces différentes régies.

Le Conseil approuve à l'unanimité

#### **5. Dispositif cantine**

Madame le Maire nous rappelle qu'il y a quelques mois, nous avons étudié la possibilité de mettre en place la tarification sociale des repas de cantine scolaire (repas à 1 euro). Les communes rurales de moins de 10 000 habitants peuvent demander un soutien financier de l'Etat en appliquant la tarification en fonction du coefficient familial. Il faut obligatoirement que le dispositif comporte 3 tranches tarifaires (la tranche la plus basse ne doit pas dépasser 1 euro).

Instauration de la tarification sociale dispositif de la cantine à 1 euro à compter du 01/09/2022

Le Conseil approuve à l'unanimité

Restauration scolaire nouvelle grille tarifaire proposée pour une année du 01/09/2022 au 31/08/2023

Précédemment 3,4 euros enfants commune, 3.90 euros hors commune ; crèche 2.40 euros ; adultes 6.60 euros.

L'aide de l'Etat de 3 euros se fait pour tous les repas de maximum 1 euros pour les scolaires de la commune et hors commune

Pour les coefficients jusqu' à 600 : tarif de 0,50 euros

Pour les coefficients de 601 à 1699 : tarif de 1 euros

Pour les coefficients supérieurs à 1699 : tarif de 3 euros.

Pour les adultes proposition de passer le tarif à 6,85 euros

Pour les enfants de la crèche proposition de passer le tarif à 2,50 euros

Le Conseil approuve à l'unanimité

#### **6. Questions diverses**

Madame le Maire nous informe que l'ALSH est maintenant rapatrié sur Tarascon dans le tout nouveau local ; cependant nous souhaitons qu'il reste un point d'accueil le matin et le soir sur Mercus et qu'il n'y ait pas simplement une navette.

Madame le Maire nous informe que nous ne bénéficions plus des tarifs règlementés contrairement aux particuliers : cela nous fait une forte augmentation sur tarif électrique et propose donc de mettre les compteurs quand cela sera possible au nom des associations concernées par les salles.

Vendredi 24 juin feu de la St Jean à Amplaing, inauguration de la base nautique à 18h30.

Problèmes des abeilles sur Amplaing.

Problème de stationnement devant la salle d'Amplaing

Madame le Maire lève la séance à 20h10